Volume 23 Issue 42
Originally issued as F5

Global Journal of human-social science: F
Political Science
Volume 23 Issue 5 Version 1.0 Year 2023
Type: Double Blind Peer Reviewed International Research Journal
Publisher: Global Journals
Online ISSN: 2249-460X & Print ISSN: 0975-587X

Internationalisation du Processus Electoral en Republique Democratique du Congo

By Pistis Mbala Sinza
Université Pédagogique Nationale

Abstract- The Congolese State for several decades through a crisis of self-management. This crisis deeply affects all sectors of national life and does not allow it to play a significant influence on the national, continental or international scene. The foreign presence in the Democratic Republic of Congo and the pressures of the international community in the face of the democracy desired by it could be justified not only in a political but also in an economic context. It is a question of imposing in a political but also economic context. It is a question of imposing the leaders who must allow the great powers to illegally exploit natural resources and to impose Western ideology.

Keywords: internationalization, electoral process, democratic republic of congo, electoral stake, international community, western strategy, institutionalization.

GJHSS-F Classification: LCC: DT658.22



Strictly as per the compliance and regulations of:

© 2023. Pistis Mbala Sinza. This research/review article is distributed under the terms of the Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International (CC BY-NC-ND 4.0). You must give appropriate credit to authors and reference this article if parts of the article are reproduced in any manner. Applicable licensing terms are at https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/.

Internationalisation du Processus Electoral en Republique Democratique du Congo

Pistis Mbala Sinza

Résumé- **L'Etat Congolais depuis plusieurs décennies travers une crise de l'autogestion. Cette crise affecte profondément tous les secteurs de la vie nationale et ne lui permet pas de jouer une influence significative tant sur la scène nationale, continentale qu'internationale. La présence étrangère en République Démocratique du Congo et des pressions de la communauté internationale face à la démocratie voulue par elle pourrait se justifier non seulement dans un contexte politique mais aussi économique. Il s'agit d'imposer dans un contexte politique mais aussi économique. Il est question d'imposer les dirigeants qui doivent permettre aux grandes puissances d'exploiter illégalement les richesses naturelles et d'imposer l'idéologie occidentale.**

Motsclés: internationalisation, processus électoral, république démocratique du congo, enjeu électoral, communauté international, stratégie occidentale, institutionnalisation.

Abstract- **The Congolese State for several decades through a crisis of self-management. This crisis deeply affects all sectors of national life and does not allow it to play a significant influence on the national, continental or international scene. The foreign presence in the Democratic Republic of Congo and the pressures of the international community in the face of the democracy desired by it could be justified not only in a political but also in an economic context. It is a question of imposing in a political but also economic context. It is a question of imposing the leaders who must allow the great powers to illegally exploit natural resources and to impose Western ideology.**

Keywords: internationalization, electoral process, democratic republic of congo, electoral stake, international community, western strategy, institutionalization.

Introduction

La République Démocratique du Congo qui sortait de la transition de 2003 à 2006, une période très délicate illustra la mondialisation à l'africaine. Elle était internationalisée car sa souveraineté relevait plus de fiction ou du droit public international que de la réalité congolaise. Cette dépendance ou internationalisation inavouée avait pris un aspect d'une forte extraversion socio-économique et d'une mise en place en dépendance politique exercée par les grandes puissances à l'époque de la guerre froide. La République Démocratique du Congo est un pays à dimension continentale d'environ 120 millions d'habitants, qui est la clé de la stabilité de l'Afrique Centrale et peut être celle du développement économique d'Afrique. La disproportion Géostratégique de la RD Congo avec d'autres pays résulte disproportion d'intérêt sur la Scène Internationale. La RD Congo à subie une longue dictature absolue caricature, s'achevant en Guerre de succession Internationalisée aux années 90 (Eglises mises à part) est seule à financer le secteur de la santé et de l'éducation.

Author: Chef de Travaux et Doctorant en Sciences Politiques et Administratives, Université Pédagogique Nationale, Kinshasa, RDC.
e-mail: pistismbala2019@gmail.com

I. Revue de la Littérature

a) Contexte évolutif et enjeux électoraux de 2006 et 2007 en Rd Congo face à l'implication de la communauté internationale

i. Contexte de l'implication de la communauté internationale

L'installation en 2006 des institutions démocratiques, notamment le Président de la République, l'Assemblée Nationale et 11 Assemblées provinciales en RD Congo, et aussi de l'installation du sénat et des Gouvernorats de 11 provinces fut l'aboutissement d'un long, difficile et fatigant processus de négociations politiques, initiées en Juin-Juillet 1999 avec l'Accord de paix de Lusaka imposé par la communauté internationale. Ces longues années de négociations ont fait suite à une série d'années de transitions inachevées. L'horizon déclaré de tout ce processus la construction d'un Etat de droit ou d'un régime démocratique du modèle occidental. Des élections qui ont permis l'avènement de la 3 émie République, devrait mettre fin à la crise de légitimité qui a miné le pays depuis plus de quatre décennies de la gouvernance en RDC. Des élections ont été organisées pour le choix des nouveaux dirigeants. Elles ont été jugées correctes par la majorité des missions d'observation électorale internationale qui voudraient voir leur candidat imposé, Joseph Kabila se maintenir à la magistrature suprême après la mort de son père M'zée Kabila Laurent Désire, celui qui protège les intérêts occidentaux doit être élu sans tenir compte de la volonté exprimée par le peuple.

La RDC, alors zaïre a été gérée pendant 32 ans par une dictature militaire aux allures d'une organisation criminelle au sommet de l'Etat. Le maintien du Président Mobutu à la tête du pays, malgré sa contestation à l'intérieur dès le début et malgré la désertion et la trahison de ses amis de l'extérieur à partir de 1990, s'explique entre autre par le rôle que celui a joué pour

© 2023 Global Journals

protéger les intérêts des Américains en particulier et de la Communauté Internationale en général pour stopper l'expansion communiste dans la région. Après la fin de la Guerre froide et la chute de mur de Berlin en 1989, l'Occident n'avait plus la raison politique pour soutenir un pouvoir dont l'incurie avait fini par révolter l'opinion. Le régime de Kinshasa qui était le bastion de l'impérialisme Américain et du néocolonialisme occidental de l'époque de deux blocs, fut lâché par ses partenaires du Nord, le Président Mobutu n'avait manifestement pas pris la mesure du discours prononcé à la Baule, le 20 Juin 1990, par le président Mitterrand.[1]

Le Président Mobutu avait-il situé dans le temps et dans l'espace le degré exacte de cette amitié avec l'occident ? En avait-il identifié l'objectif et le mobile profonds ? En avait-il évalué la durée dans le temps et la résistance face aux changements des circonstances et des intérêts à travers les péripéties de l'histoire ? Avait-il compris qu'après le bouleversement à l'échelle mondiale, les intérêts et les alliances de ses amis occidentaux allaient être complètement révisés de fond en comble ? Et que dans ce domaine de la jungle moderne des rapports entre Etats, seuls les intérêts comptent et que les sentiments n'ont aucune place. C'est par son attitude face à toutes ces questions que le Maréchal Mobutu a fait notre avis, un choix capital et décisif sur la trajectoire politique de ces dernières années, car bien qu'il ait eu plusieurs atouts en sa faveur, il reste évident que l'amitié et le soutien qu'il a reçus des occidentaux demeurent l'atout principal qui a permis à son régime de résister pendant plus de trente ans aux tempêtes de l'histoire. Le Maréchal Mobutu a eu tort de mêler le sentiment aux raisons d'Etat et de croire jusqu'au bout que ses amis occidentaux avaient une dette de reconnaissances envers lui pour les «services rendus» qu'a dit Ngwanda Honoré, l'un de ses proches. Lui qui fut un animal politique à oublier ou n'a voulu comprendre que les raisons d'Etat sont aveugles, sans cœur, ni mémoire. Elles ne voient plus que le présent pour l'avenir. Pour n'avoir pas compris cette règle impitoyable des rapports d'intérêts entre Etats, particulièrement entre les Etats du Nord et du Sud.[2]

ii. *Guerre de l'est dans une dynamique externe pour imposer un autre pion occidental*

La guerre de l'Est a constitué le triomphe de la dynamique externe, la durée du combat fini par impatienter l'occident qui avait la résistance de la population en RD Congo après avoir rejetée Mobutu, et vomi par la population. L'instabilité dans la région de grands lacs attisés par les intérêts obscurs des milieux financiers internationaux poussant les forces extérieures à un improviser un changement politique à partir des pays voisins de la RDC et à chercher un Joker à mettre à la tête du pays. Aussi longtemps que dura le refus du camp Mobutu de céder l'espace (1990-1997), la succession à la tête du pays ne se dessinait pas clairement suite aux querelles politiciennes, mais avec l'accélération de la délinquance de l'Etat Congolais, au cœur d'une région en pleine ébullition, cette situation ne pouvait être soutenue longtemps. Sous pression de la Communauté Internationale et à la suite du mouvement de démocratisation symbolique inauguré par la chute du mur de Berlin en 1989, la guerre commencera en 1996, et qui aura Laurent Désire Kabila à la tête, mettra en contribution une bonne demi-douzaine de pays dont chacun avec son propre agenda au Congo. Le Rwanda avait comme agenda, entre autres, l'occupation de l'Est de la RD Congo et le pillage économique de cette région: le confirment les 4 rapports du panel d'experts sur l'exploitation illégale des ressources naturelles en RD Congo, quant à l'Ouganda, il était intéressé par l'exploitation illégale, mais le Président MOUSEVENI, pris par une folie de grandeur pensait pouvoir régner dans la sous-région. L'Afrique sud, quant à elle, avait des ambitions économiques (Accords miniers) sur la RDC et le Zimbabwe, déjà en froid avec la Grande Bretagne, cherchait un espace de croissance autre que le commerce Walter. L'Angola lui cherchait depuis le retour du Président Savimbi dans les maquis de couper sa base arrière qui était entre autre, le Zaïre de MOBUTU. L'appui politique et militaire des USA à la guerre était incontestable. Toutes les analyses convergent pour dire que cette invasion ne serait jamais allée loin sans l'appui décisif, entre autres des pays occidentaux d'Europe et particulièrement des Etats-Unis d'Amérique. La prise du pouvoir, le 17 Mai par l'AFDL a consacré la sortie de la logique de la CNS marquée par la mise en œuvre d'une souveraineté démocratique et la non-violence, vers une logique de la guerre de la force et de la violence impose avec une nouvelle ingérence politique et économique, car Mobutu qui a perdu un des plus grands appuis de son pouvoir devrait être remplacé par quelqu'un qui devrait servir l'occident. Le 2 Août 1998, la ruche explose, les Rwandais et quelques Congolais essaient de s'emparent du pouvoir de Kinshasa. Mais les forces de l'AFDL n'avait pas d'avenir parce qu'elle était une non-alliance. « Un conglomérat d'aventuriers et d'opportunistes» dira plus tard Désiré Laurent KABILA. Elle portait en outre la lourde responsabilité des crimes contre l'humanité. Chacun de ses parrains avait non seulement des raisons propres d'appui à Désiré Kabila, mais aussi des agendas cachés. Ceux-ci étaient opposés les uns contre les autres.

Face à cette confusion, le Président Laurent Désiré Kabila était devant un dilemme. Il avait à choisir entre le Congo-Kinshasa et les Congolais ou assumer le passé parsemé des dérives sanglantes de certains de ses alliés. Il choisira l'intérêt supérieur de la RDC, ce

[1] MINANO BIHUZO, *17 ans de la transition politique et perspective démocratique en RDC, CEPAS, Kinshasa, 2008, p.1-21*

[2] NGBANDA H*; Ainsi sonne le Glas, le dernier jour du Maréchal Mobutu, éd. Giuseppe, paris, 1998, p.34-35*

© 2023 Global Journals

choix lui sera fatal. C'est ce qu'une journaliste a appelé devoir de l'ingratitude.[3]Déjà en septembre 1997, pour MUSEVENI et en décembre de la même année pour KAGAME, le courant ne passait plus avec Kinshasa, KAGAME traitera KABILA en privé, (devant un journaliste) de Mouche qui est tombée dans le lait qu'il faut enlever pour continuer à boire le lait. Le 27 Juillet 1998, Kabila Désiré met fin à la coopération militaire avec le Rwanda et l'Ouganda. Il venait d'échapper à un assassinat monté par le Rwanda et quelques Congolais essaient de s'emparer du pouvoir de Kinshasa. C'est la guerre qui commence. Personne ne comprend la raison de cette guerre, l'occident garde silence complice alors que 7 millions de Kinois sont d'eau et d'électricité. La population Kinoise identifiera sans peine son ennemi. C'est le Rwanda qui essaie de lui imposer un autre chef de l'Etat. Peut-être même de mettre à la tête de la nation un sujet rwandais. Comprenant le danger, elle rejoindra les efforts de l'armée pour traquer les militaires rwandais. Le Rwanda à envisager une guerre à long terme. La stratégie de l'Ouganda sera de créer des chefs de guerre (BEMBA, NYAMWISI, Thomas LUBANGA, Roger LUMBALA…) et le Rwanda contrôlera d'une main de fer le RCD. Essoufflé par une guerre injuste et inutile, l'Accord de Lusaka sous l'égide de la communauté internationale s'imposera de soi-même comme l'alternative de sortie de la crise.

Cet Accord de cessez-le feu de Lusaka a été signé le 10 Juillet et le 31 Août 1999 a eu plusieurs raisons qui étaient à la base des blocages de son implication face aux intérêts diverges des occidentaux. Mais la plus importante fut le fait qu'il avait été imposé aux belligérants et que les conditions politiques et militaires ayant imposé sa signature étaient en perpétuel changement. Cela donnait tour à tour aux différents acteurs l'illusion d'une possible victoire militaire. D'où des manœuvres dilatoires de part et d'autre.

iii. *Comportements extrémistes des acteurs face à l'emprise de la communauté internationale sous l'AFDL*

1. Comportements de la rébellion sous LD Kabila

Depuis l'échec de la prise de Kinshasa dans l'offensive du 2 Août 1998, la principale rébellion (RCD) n'avait que s'effriter, d'où: (i) les populations des zones sous son contrôle l'ont boudé et ont même développé dans certains endroits des actions de résidence; (ii) ses leaders les plus visibles et plus avisés l'ont à tour de rôle déserté; (iii) les membres restants passaient leur temps à se combattre et à se fragiliser; (iv) les parrains s'étaient transformés en trafiquants illégaux de biens pillés; (v) les trois guerres de Kisangani avaient vidé de leur contenu les revendications de sécurité des parrains de la rébellion en mettant à nu leurs appétits. Le capital de confiance que pouvait encore avoir la rébellion était ainsi mis en péril. En fin de compte, plus personne par la suite, au niveau national comme international, ne pensait que les rébellions en RD Congo étaient une alternative démocratique. D'où les manœuvres du Rwanda dans ses alliances avec d'autres leaders politiques à savoir: Serrufuli, Katebe, Tshisekedi, Mwendange, etc.

2. Comportement du gouvernement de Kinshasa

DoulandaSata Kula pense, qu'au lendemain de la signature de l'accord de Lusaka, Kinshasa a clairement montré qu'il n'y croyait pas. Il a plus d'une fois essayé de le contourner en organisant des initiatives parallèles (débat national ou consultation nationale). Une autre de ses actions moins visibles mais où il avait concentré des moyens considérables avait été un travail de débauchage des grandes figures de la rébellion. La finalisation de ces actions a cependant été le plus souvent sabotée, l'opposant historique y perdant sa base. Les tractations avec l'opposition non armée spécialement avec l'UDPS ont quant à elles porté peu de fruit. Les autres leaders de l'opposition ayant rejoint le pouvoir de Kinshasa dès son arrivée se sont vus assez rapidement débarqués. Certains, pour n'avoir pas compris que le pouvoir de l'AFDL n'était pas le prolongement du combat démocratique mené par peuple Congolais. D'autres parce que leur idéologie de départ n'a pas trouvé sa place dans le décor AFDL-CPP (Comités de Pouvoir Populaire), et d'autres enfin pour n'avoir pas abandonné les travers de la deuxième République. Le courant politique de Kinshasa, à savoir le PPRD, n'est venu que tardivement.

3. Comportement de la société civile

La société civile et les églises ont développé un effort notable pour le retour de la paix[4]. Mais elles ont privilégié des actions gravitant dans la périphérie des vrais enjeux de la guerre. D'autre part ces actions ont brillé par un mimétisme non élaboré, se mettant ainsi à la traîne d'actions initiées par d'autres et sur lesquelles elles n'avaient que peu d'emprise. Alors que toutes les analyses avaient bien montré que l'Accord de Lusaka était un accord injuste ne respectant en rien les normes des accords internationaux.[5] La Société Civile a tout de même décidé de s'y engager comme les autres structures de la société. Peu de choses ont été faites en direction des acteurs directs, à savoir, le noyau dur du pouvoir de Kinshasa, et les noyaux des différentes rébellions. Rien non plus n'a été fait en direction ni des parrains des belligérants, ni de leurs financiers pourtant véritables patrons de l'entreprise guerrière.

[3] *BRAECKMAN COLETTE, cité par Ngbanda H, l'Enjeux congolais: l'Afrique Centrale après Mobutu, éd. Fayard 1999, p 297-331*

[4] DOULUNDA SUTA K, *La Guerre de libération au Congo/Kinshasa: qu'est-ce qui se cache? En revue Congo Afrique, n% 05/Kinshasa, Juin-Juillet 2003, p.66*

[5] *L'Agenda de la Paix et les actions de la Campagne Nationale pour une Paix durable, éd. Fayard 2002, p 105*

© 2023 Global Journals

4. Comportement des églises

La consultation nationale, initiée par les confessions religieuses avait dans sa phase préparatoire, inscrit dans ses objectifs le rapprochement des points de vue entre les antagonistes directs. Mais le dernier tournant a été mal négocié. Le travail fondamental ne pouvant pas être fait. Vu le caractère informel et ambigu de la structure (confession religieuse), l'église catholique s'est malheureusement retirée sur la pointe des pieds, sans toutefois proposer une alternative d'approche. La montagne a accouché d'une souris. Alors que l'Accord de Lusaka visait le départ du pouvoir de Laurent Désiré Kabila par le biais des négociations politiques faute de pouvoir de le renverser par un coup de force, d'autres plans de son assassinat continuèrent à être peaufinés.

iv. *Assassinat de Laurent Désiré Kabila ouvre la voie à une stratégie occidentale d'implication au processus démocratique qui se traduit par l'imposition de Joseph Kabila*

Le 16 janvier 2001, Laurent Désiré Kabila fut assassiné dans son palais. Plus d'une analyse à essayer de reconstituer les circonstances de ce drame. Dans son livre: (les nouveaux prédateurs, politique des puissances en Afrique centrale), Colette Braeckman donne au 5éme chapitre le titre: (l'homme qui devait mourir). Elle s'exerce à reconstituer son récit à partir de plusieurs sources d'informations les unes plus fragmentaires que les autres. Une constance revient cependant chez la plupart des auteurs. Ils affirment que Laurent Désiré KABILA savait depuis son divorce avec ses parrains rwandais et ougandais soutenu par les USA que «l'étau se serrait autour de lui». Il aurait, toujours selon Colette Braeckman fait des confidences à l'un de ses amis en Belgique en ces termes:(cette fois, je ne leur échapperai pas). Cette version est renforcée avec force détails par Emmanuel Nashi qui construit une grosse partie de son livre à partir d'un «testament audiovisuel de Kabila».[6] Il s'agit de la causerie entre Laurent Désiré Kabila et la communauté congolaise à Libreville. Dans cette transcription, Laurent Désiré Kabila dit à ses compatriotes ce qui suit: (ils vont m'assassiner ! Quand les choses semblent aller bien, il y a toujours des étrangers qui interviennent, mais avec le Congo actuel, je pense qu'ils n'ont pas grand espoir. Alors ils ne parlent que d'assassinat, camp, c'est le camp populaire, je ne trahirai pas mon peuple, assassinat ou attentat, cela ne va rien changer.[7]

Alors que de partout, on échafaude un complot pour assassiner Laurent Désiré Kabila, la population désormais libérée de la présence des troupes rwandaises lui refait confiance. La haine de l'occident contre le Président de la RD Congo finira, pour plus d'un observateur, par en faire un véritable héros national. En témoignent ses funérailles: (ces funérailles témoignent d'une curieuse dichotomie entre la perception que les occidentaux ont du Congo et la réalité populaire: alors que la presse occidentale traite le défunt de « dictateur », assure que son décès n'a suscité qu'indifférence, voire soulagement, dans les rues de la capitale, la réalité est tout à fait différente. Quand la dépouille de KABILA arrive de Lubumbashi, elle est saluée par la plus grande foule jamais rassemblée dans les rues de Kinshasa: plus de 2000.000 de citoyens en pleurs rendent hommage à un homme qu'ils avaient fini par apprécier malgré le fait qu'il ait conquis le pouvoir en s'appuyant sur les armées étrangères… ils saluent en lui l'homme qui avait voulu reconstruire son pays et avait eu l'audace de défier les occidentaux.[8]

Mais qui a effectivement assassiné Kabila? Jusqu'à présent, le mystère est entier. Ecoutons une des versions : le sort de Kabila était depuis longtemps scellé: durant l'été 2000, les Etats-Unis d'Amérique avaient décidé d'en finir. Selon le journaliste américain, Wayne Madsen, dans un témoignage produit devant la commission des Droits de l'Homme du Sénat Américain, l'opération, décidée par la DIA (USA, Défense Intelligence Agency) avait été confiée à un service militaire d'assistance technique (PCMS). Par ailleurs, bien plus tard, l'un de mes informateurs, devait m'expliquer que 36 millions de dollars avaient été ventilés de la manière suivante: (i) 1 million de dollars distribués en France; (ii) 2 millions de dollars en Belgique; (iii) 2 millions de dollars en Allemagne; (iv) 2 millions de dollars en Afrique du Sud. (v) Le reste, soit 29 millions rétribué pour organiser un groupe de 22. 000 militaires, transfuges de l'armée de Mobutu. Des hommes qui s'étaient enrôlés dans les troupes de Jonas Savimbi en Angola et qu'il fallait aider à regagner la RD Congo par le Bas-Congo de l'époque, Kongo-Central aujourd'hui afin qu'ils puissent soutenir la prise de pouvoir menée par un groupe d'anciens militaires de Mobutu qui eux, se trouvaient au Congo-Brazzaville(…) (vi) Il apparait que deux membres du personnel de l'ambassade américain à Kinshasa avaient suivi de près les opérations, et qu'au lendemain de l'assassinat une voiture à la bannière étoilée avait conduit à l'aéroport de Nd'jili une femme, colonel de l'armée américaine, Madame Sandursky, qui avait été embarquée sans autres formalités. Plus tard, les enquêtes devaient retrouver sa carte de visite dans le sac de colonel Rachid… le nom d'une autre femme a été cité dans cette affaire, celui d'une ressors sante américaine d'origine Israélienne et administrateur délégué d'une

[6] *BRAECKMAN Co, cité par DOULANDA SUTA KULA, op.cit, p.68*
[7] *BALANDA MIKUIN, les Accords de Paix en RDC, éd. Cherche, Kinshasa, 2003, p.303*
[8] *EMMANUEL NASHI, pourquoi ont-ils tué Kabila? Le Harmattan, paris, 2007, p.54*

© 2023 Global Journals

banque locale, la banque aurait pu avoir joué dans le transfert des fonds secrets.[9]

A la lecture d'autres témoignages, une certitude se dégage: plusieurs filières avaient été activées pour mettre fin à la vie de l'ancien maquisard de Hewa Bora. On comprend pourquoi le procès sur l'assassinat de Laurent Désiré Kabila qui suivra ne convaincra pas grand monde car, la majorité des condamnés seront des Congolais. Par ailleurs, ceux qui étaient considérés comme témoins de premier plan se sont évadés de manière rocambolesque de la prise super gardée du GLM, bien avant le procès et se trouveront par la suite au Rwanda et ensuite dans la hiérarchie politico-militaire de la rébellion RCD dans l'Est du pays, territoire contrôlé à l'époque par cette rébellion et le Rwanda.

Roberto Garreton, rapporteur spécial des Nations unies pour les droits de l'homme, dénonce avec force, dans un rapport daté du 1er février 2001, le comportement au Congo/Kinshasa des forces rwandaises et ougandaises.[10] Il y évoque et illustre le « climat de terreur » que ces forces étrangères et les rébellions font régner dans les régions de l'Est, les «massacres et autres atrocités» dont est victime la population locale.

Parallèlement, les orientations diplomatiques de grands acteurs de la scène internationale se modifient. Avec l'accession à la présidence de Georges W. Bush en décembre 2000, la diplomatie des États-Unis infléchit sa position, en cessant de montrer avant tout du doigt les responsabilités de Kinshasa dans le non application de l'accord de Lusaka.[11] La France, lourdement handicapée par le rôle qu'elle a joué lors du génocide rwandais, profite de l'affaiblissement des positions du Rwanda et de l'Ouganda pour opérer un comeback en Afrique centrale à travers une politique d'engagement favorable à Joseph Kabila. Avec Louis Michel aux Affaires étrangères, la Belgique mise également sur le nouveau président. Depuis l'accession à la présidence de ThaboMbeki en juin 1999, l'Afrique du Sud a entrepris de rééquilibrer une diplomatie que l'on pouvait juger favorable à Kigali et Kampala.[12] La disparition de Kabila père permet à Pretoria de se montrer plus actif et efficace dans des efforts qui visent à promouvoir un accord entre tous les grands protagonistes du conflit congolais.

Mis à part le Rwanda, qui conserve de fortes raisons (économiques et politiques) de s'y impliquer, les pays intervenant militairement au Congo, du côté gouvernemental (Angola, Zimbabwe, Namibie) et du côté rebelle (Ouganda), cherchent à se dégager. [13]

L'attitude de Joseph Kabila, les vertus qu'on lui attribue, la mise en cause croissante des agresseurs du Congo, les évolutions sur la scène régionale et internationale, et encore le complet discrédit encouru par des entreprises « rebelles » sans cohésion, sans consistance, générant violences et pillages, tout concourt à convaincre les acteurs internationaux d'investir des espoirs dans le jeune président congolais et de remettre Kinshasa au centre de leur jeu diplomatique en Afrique centrale.

Dès 2001, s'amorce le grand retour au Congo/ Kinshasa des bailleurs de fonds, emmenés par la Banque mondiale et le Fonds monétaire international. L'activisme qu'ils vont déployer sera impressionnant. Il s'agit à leurs yeux d'exploiter, en intervenant vite et fort, que paraît offrir le nouveau contexte politique. Et l'action menée légitime et renforce, face en particulier aux rébellions, le pouvoir de Joseph Kabila, puisque le partenaire des Institutions de Bretton Woods et des autres bailleurs de fonds est le gouvernement de Kinshasa : c'est à sa disposition que sont mis les fonds à nouveau déversés en RDC par les partenaires bilatéraux et multilatéraux, c'est Joseph Kabila qui promulgue les grands dispositifs législatifs inspirés, sinon dictés par la Banque mondiale, tels que le code des investissements et les codes minier et forestier.

En février 2002, s'engage enfin de façon décisive en Afrique du Sud le Dialogue inter congolais. L'enjeu majeur des négociations est le maintien ou non de Joseph Kabila à la tête de l'État.

Elles débouchent dans un premier temps, en avril, à Sun City, sur un accord partiel entre Kinshasa et le MLC de Bemba, auquel adhèrent une majorité des représentants de l'opposition politique non armée et de la Société civile, ainsi que les rébellions du RCD-Mouvement de Libération et du RCD-National. Aux termes de cet accord, Joseph Kabila devait demeurer président et Jean-Pierre Bemba devenir premier ministre. L'arrangement ne se concrétisera pas, mais sa conclusion a témoigné de l'habileté manœuvrière de Joseph Kabila puisqu'il consacrait la division des deux principales rébellions dont l'alliance aurait mis en difficulté le pouvoir de Kinshasa.

Les pressions internationales, celles de l'Afrique du Sud et des médiateurs des Nations unies en particulier, s'exercent pour que les négociations reprennent et aboutissent à un accord « inclusif ». Un second round de négociations s'ouvre en novembre à Pretoria. La position de Kabila s'est alors encore renforcée. Le RCD-Goma et le MLC ont chacun entrepris de nouvelles actions militaires et sont chacun

[9] *COLETTE BRAECKMAN, les nouveaux prédateurs en politique de puissance en Afrique, éd. Fayard, paris, 2003, p.107*

[10] *REBERTO GARRETON, Commission des Droits de l'Homme, rapport sur la situation des Droits de l'Homme en République Démocratique du Congo, éd. L'Harmattan, paris, 2001, p. 4-6*

[11] *WILLAME, J-C; l'Accord de Lusaka, Chronique d'une négociation Internationale, l'Harmattan, paris, 2002, p. 186-194*

[12] *Ibidem*

[13] *BANQUE MONDIALE, République Démocratique du Congo, la bonne gouvernance dans le secteur minier comme facteur de croissance, Rapport n°43404-ZR, Mai 2008, p. 24*

© 2023 Global Journals

mis en cause pour de graves violences contre les populations civiles (le MLC surtout dont les troupes sont accusées de tueries, viols, pillages en République centrafricaine, des mêmes crimes et d'actes de cannibalisme en Ituri). Impliqués de manière directe ou indirecte dans ces actions, dénoncés par le second rapport, daté d'octobre, des experts des Nations unies sur le pillage des richesses du Congo, le Rwanda et l'Ouganda s'engagent dans des négociations avec Kinshasa qui les conduisent en septembre-octobre à un retrait militaire de la RDC. En négociant directement avec Kinshasa, Kigali et Kampala « trahissaient » leurs alliés congolais puisqu'ils consacraient la position et l'autorité de Joseph Kabila.

Le 17 décembre 2002, est conclu l'accord de paix « global et inclusif » qui met en place le système « 1+4 » : un président, Kabila, flanqué de quatre vice-présidents, Bemba pour le MLC, Ruberwa pour le RCD-Goma, Yerodia Ndombasi pour le gouvernement de Kinshasa, Z'Ahidi Ngoma pour l'opposition politique non armée.

v. *Imposition de Joseph Kabila par l'Occident*

L'assassinat du Président Laurent Désiré Kabila, le 16 Juin 2001, a été point culminant de la crise qui déchire la RDC depuis le 02 Août 1998. A Kinshasa, la Capitale congolaise, tout le monde parle de ça ; de cette information qui courait les rues et tout début d'année et qui rapportée par un diplomate anglais préférant garder l'anonymat début Janvier, Kinshasa bruissait des rumeurs d'assassinat du Président Laurent Désiré Kabila, des rumeurs entendus aussi à Brazzaville et Luanda (Capitale angolaise).

Le 25 janvier 2001, Joseph Kabila, succédant à son père assassiné, prête le serment présidentiel. Le 7 avril 2003, il prête serment en tant que président du régime de transition mis en place à la suite de l'accord de paix de Pretoria. Et le 6 décembre 2006, vainqueur de l'élection présidentielle, il prête une troisième fois serment : en tant cette fois que premier président de la Troisième République congolaise.[14]

Si en 2001 c'est le fait d'être fils de Laurent Désiré Kabila qui le met en position d'accéder à la tête de l'État, si le critère de la filiation, dans un contexte où personne ne paraît en mesure de s'imposer par ses propres ressources militaires et politiques, sert alors de succédané à un introuvable critère de légitimation, en 2002-2003 et puis en 2006 c'est en jouant avec habileté la « stratégie de l'extraversion », et en exploitant la position à laquelle il est grâce à cela parvenu, que Joseph Kabila réussit à l'emporter sur ses challengeurs.

J'emprunte ce schème d'analyse à Jean-François Bayart. Celui-ci observe que, sur la longue durée, l'Afrique, contrairement à la vision courante d'un continent en marge de l'histoire mondiale, n'a jamais cessé d'échanger des biens et des idées avec d'autres parties du monde. L'Afrique, qu'elle soit «noire» ou «blanche», ne ferait pas exception, mais partagerait une Caractéristique commune à «toutes les sociétés politiques»: leur «extraversion organique», c'est-à-dire leur constitution au cours de l'histoire à travers un «rapport à l'Autre et à l'Ailleurs ». [15]

Cependant, dans le cas africain tel que l'évoque Bayart, l'extraversion se réalise sur le mode particulier d'une relation de dépendance, d'une insertion dépendante dans l'« économie-monde ». À l'époque du commerce de traite et de l'esclavage, à l'époque coloniale, à celle de la formation des États postcoloniaux jusqu'au temps actuel de la « démocratisation », la stratégie de l'extraversion serait l'économie politique d'élites ou de pouvoirs africains : elle leur assure des formes de rente en contrepartie de la dépendance dans laquelle ils sont mis et qu'ils entretiennent.

À condition de bien voir que, pour Bayart, la politique de l'extraversion n'est pas une politique de soumission, mais un « mode d'action historique » par lequel les pouvoirs africains poursuivent des fins qui leur sont propres, et tout en estimant, ajouterais-je que : ce schème d'analyse (comme tout schème conceptuel) est simplificateur, on peut le prendre pour fil conducteur. Le schème de l'extraversion s'applique bien à notre objet, la conquête du pouvoir par Joseph Kabila, mais c'est toute l'histoire politique du Congo/Zaïre que l'on pourrait écrire en suivant ce même fil conducteur. L'ascension de Mobutu et la longue résilience de son pouvoir despotique ne peuvent se comprendre sans conférer un grand rôle à la manière dont il a exploité les ressources que lui procurait la position de son pays dans la confrontation de la guerre froide.[16] Et sa chute ne peut être analysée sans accorder une importance majeure aux conséquences géopolitiques du démantèlement et de la dissolution du bloc soviétique. Laurent Désiré Kabila, quant à lui, n'a conquis le pouvoir qu'en se mettant sous la dépendance, non pas cette fois de puissances occidentales, mais de voisins africains que des intérêts propres avaient amenés à intervenir au Congo et à renverser Mobutu. Et il a perdu le pouvoir (et la vie) parce qu'il n'est pas parvenu à construire un régime viable après s'être libéré de l'emprise qu'exerçait sur lui le principal parrain de sa victoire de mai 1997, le Rwanda.[17]

Le 26 Javier 2001, Joseph Kabila est porté au pouvoir, quelques jours après l'assassinat de son père, le Président Laurent Désiré Kabila. Le nouveau pressant

[14] *DE VILLERS, G., en collaboration avec OMASOMBO, J, KENNES, E., Guerre et politique, les trente derniers mois de Laurent Désiré Kabila, le Harmattan, paris, 2001, p. 47-48*

[15] DE VILLERS, Gauthier, de Mobutu à Mobutu, trente ans de relations Belgique-Zaïre, Bruxelles, de Boeck Université, 1995, p.68

[16] *BAYART, J, F. Comparer en France, petit essai d'autobiographie, Introduction à la greffe de la Démocratie, les paradoxes de la longue durée, PUF, paris, 2008, p. 205-232*

[17] *DE VILLERS, G. op.cit.*

© 2023 Global Journals

hérité d'un pays exsangue, déchiré depuis 1998 par une Guerre régionale, impliquant de multiples groupes armés et plusieurs pays africains. Avant la cooptation qui a permis l'arrivée de Joseph Kabila au pouvoir, une importante réunion des Ambassadeurs des Etats Unis d'Amérique en poste en Angola et au Congo-Brazzaville. A Kinshasa par la suite, d'autres réunions se seraient ténues à l'Ambassade de Belgique. Réunions aux quelles vont prendre part quelques membres du Gouvernement. Lorsqu'il a pris le pouvoir Joseph Kabila a été confronté à la crise armée qui a déchirée la RD Congo depuis le 02 Août 1998. Même si la mort violente dit de l'Etat prit au dépourvu un régime qui n'avait rien prévu pour la succession au Président et frappa la population de stupeur, elle ne fut pas réellement une surprise; depuis des mois, l'ancien maquisard que les Ougandais conseillés par le Feu Julien Nyerere étaient allés chercher en 1991 dans exil Tanzanien, avait été présenté comme le verrou.

vi. *Imposition de Joseph Kabila et sa famille politique par l'occident pour gouverner après les élections de 2006*

La Communauté Internationale qui a financées et assuré la logistique, elle a procuré une expertise, elle a sécurisé les opérations et elle a joué un rôle décisif dans la mise en œuvre et l'aboutissement du processus électoral qui a vu la victoire de Joseph Kabila, de son parti, le PPRD, et de l'Alliance formée autour de celui-ci, l'AMP.

Sa démarche n'a pas été aussi naïve que l'on peut être parfois tenté d'en juger. L'enthousiasme prosélyte qui avait gagné les démocraties occidentales avec la chute du Mur de Berlin était quelque peu retombé, et l'expérience acquise dans les années quatre-vingt-dix du précédent millénaire avait suffisamment démontré que les élections ne constituent pas un remède-miracle, que leurs effets sont conditionnés par les évolutions politiques et sociales qui les précèdent. Depuis leur réengagement en RDC, les acteurs internationaux, paraissant avoir tiré ces leçons de l'histoire, ont cherché à pacifier et stabiliser le pays en même temps qu'à entamer et mettre sur les rails une reconstruction institutionnelle, économique, sécuritaire, de manière telle que non seulement des élections soient rendues possibles mais aussi qu'elles viennent sanctionner des évolutions positives, qu'elles permettent de confirmer et consolider des acquis déjà engrangés qui seront calqué selon le modèle occidental.[18]

À ces fins, le Congo a été placé sous un régime de semi-tutelle international, c'est-à-dire que le système des Nations unies et les autres grands partenaires multilatéraux et bilatéraux y sont intervenus en amont de la gestion et de l'action étatique, par des financements, en inspirant les programmes du gouvernement, en faisant adopter des cadres législatifs, tels par exemple que les codes minier et forestier. Les autorités congolaises sont restées souveraines dans la mise en œuvre des programmes et l'application des lois.

Parce qu'il était un élément fondamental dans le dispositif mis en place par la Banque mondiale pour la réforme de l'économie, le code minier constitue l'une des meilleures illustrations de la manière dont s'est faite l'application des textes et des orientations politiques arrêtées. La Banque mondiale a fait procéder à différents audits des contrats miniers conclus après l'adoption du nouveau code, qui ont montré à quel point celui-ci avait été ignoré ou détourner. Elle finira par reconnaître: « L'application du code minier, de la réglementation minière et du régime fiscal de ce secteur laisse totalement à désirer.[19]

vii. *De la pacification du pays*

Quand il succède à son père en janvier 2001, Joseph Kabila est président d'un pays coupé en deux ou en quatre selon la manière dont on présente les choses. Trois rébellions, appuyées soit par le Rwanda, soit par l'Ouganda, se partagent en effet une moitié du pays: celle du RCD-Goma qui, contrôlant quatre capitales provinciales (Goma, Bukavu, Kindu, Kisangani), est la plus étendue, celle du MLC dont le fief est la province de l'Équateur, celle du RCD-Mouvement de libération dans le « Grand Nord » Kivu et en Ituri. Et, dans la partie orientale du pays, se manifestent et sévissent de nombreux autres mouvements armés (forces rebelles étrangères – ougandaises, rwandaises, burundaises –, dissidences des rébellions « nationales », milices locales). Cette division du pays et cette belligérance multiple sont le produit de la guerre déclenchée en août 1998 à l'initiative du Rwanda et de ses alliés congolais. L'accord de cessez-le-feu conclu à Lusaka en juillet-août 1999 a mis un certain frein aux affrontements entre les principaux antagonistes, soit d'une part le gouvernement de Kinshasa avec ses alliés angolais et zimbabwéens, d'autre part le RCD-Goma et le MLC avec leurs alliés respectifs (rwandais, ougandais). Il n'a pas mis fin à la situation de guerre et de violences, et il n'a fait renoncer ni Laurent Désiré Kabila, ni ses adversaires, à l'emporter par la force des armes. Aucun progrès n'a été accompli dans la voie de la réunification du pays.

Cependant, l'assassinat d'un homme va débloquer le cours de l'histoire. Comme en jugera rétrospectivement Aldo Ajello, l'envoyé spécial de l'Union européenne dans les Grands Lacs, finalement le « Saint-Esprit » s'est manifesté : « Laurent Désiré Kabila a été assassiné, et son fils Joseph est arrivé »6 ! Le changement tient d'abord à l'attitude du jeune (il a trente ans) nouveau président. À peine a-t-il prêté

[18] *WILLAME, J-C. op.cit.*

[19] *THOMAS CALLAGHY; les partenaires internationaux en mettant au service de son pouvoir patrimonial, le Harmattan, paris, 1999. P. 201*

© 2023 Global Journals

serment qu'il rencontre l'ambassadeur des États-Unis, l'envoyé spécial du secrétaire général des Nations unies ainsi que son représentant spécial. Le 26 janvier 2001, dans son discours d'investiture, il met l'accent sur sa volonté de libéraliser l'activité économique et d'améliorer les rapports de son pays avec les puissances occidentales. Le 31 janvier, il entame une tournée qui le mène à Paris, Washington, New York et Bruxelles. Comme l'écrit Gérard Prunier : « Dépourvu de quelque assise politique nationale, il a fait l'option de traiter la communauté internationale comme sa base de pouvoir ».[20]

Et les actes suivent. À la mi-février 2001, il participe à Lusaka à un sommet sur la paix en RDC où il accomplit des pas diplomatiques importants: contrairement aux positions de son père, il accepte que Ketumile Masire reprenne son rôle de « facilitateur » pour la tenue du Dialogue inter congolais prévu par l'accord de cessez-le-feu, et il donne son accord à un plan de déploiement de la force de paix des Nations unies, la MONUC.

viii. *De la garantie internationale*

Il est prévu un comité international visant à garantir la bonne mise en œuvre du présent Accord et à soutenir le programme de la transition en RD Congo, conformément aux dispositions;

Le Comité International apportera son soutien actif à la sécurisation des institutions de la transition issues du DIC et à l'application effective des dispositions du chapitre 8.2.2. De l'Annexe A de l'Accord de Lusaka, en ce qui concerne notamment, la neutralisation et le rapatriement des groupes armés opérant sur le territoire de la RDC;

Le Comité International arbitrera et tranchera tout désaccord pouvant survenir entre les parties au présent Accord;

b) Internationalisation du processus électoral

i. *De l'institutionnalisation du comité international d'accompagnement de la transition*

1. Contexte et enjeux de la création du comité international d'accompagnement de la transition.

Le comité international d'Accompagnement de la transition (CIAT) fut un organe international mis en place pour préparer et sécuriser les institutions de la transition. Le Comité International d'Accompagnement de la Transition (CIAT) tire sa base juridique de l'Annexe A de l'Accord Global et inclusif du 17 décembre 2002. Cet Accord prévoyait la mise en place d'un comité international visant à «garantir la bonne mise en œuvre de l'Accord et à soutenir le Programme de la transition en RDC.»[21] Autrement dit, le CIAT devrait veiller à L'application des dispositions du Chapitre 8.2.2 de l'Annexe A de l'Accord de Lusaka, en ce qui concerne notamment la politique de neutralisation en RDC et le rapatriement des groupes armés opérant sur le territoire Congolais; assister la Commission de Suivi, chargée de la mise en place des institutions de la transition, dans l'accomplissement de son mandat; arbitrer et trancher tout désaccord pouvant survenir entre les Parties à l'Accord Global et Inclusif.

Le contexte qui justifie la création du Comité International d'Accompagnement de la Transition a été dévoilé dans son communiqué adressé dès son installation, le 10 Avril 2003, qui imposé son rôle dans l'implication de la transition, notamment: (i) La défense des intérêts supérieurs de la République démocratique du Congo (RDC), le CIAT appelait solennellement les Congolaises et les Congolais à garder leur calme et à ne pas céder aux menaces d'éclatement du processus de la transition, (ii) Le pays a beaucoup souffert. Le CIAT comprend et compatit aux angoisses de la population qui attend les élections avec impatience. Jamais la communauté internationale n'a été aussi proche de la RDC. Le CIAT avait lancé un appel urgent à tous les animateurs de la transition et responsables politiques pour accélérer le processus. Ainsi, le séminaire interinstitutionnel initié par le Président de la République, les Vice-présidents, les Présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat, ainsi que les Présidents des Institutions citoyennes, et organisé par le Parlement devra permettre d'imprimer une nette accélération à la préparation des élections. Dans cet objectif, le séminaire bénéficie du plein soutien de la communauté internationale, et du CIAT en particulier, qui intensifie ses efforts pour accompagner ce processus. Le CIAT insistait sur la nécessité que le séminaire aboutisse à des résultats concrets, permettant à tous les citoyens de garder la confiance dans la réussite de la transition;[22] (iii) Les acquis du programme de redressement économique et social appuyé par le Fonds Monétaire International, la Banque Mondiale, l'Union Européenne et de nombreux pays ne doivent pas être remis en cause car c'est toute la population qui en souffrirait durablement. Ce programme fait partie intégrante du processus de transition et il n'existe pas d'alternative; (iv) Les animateurs de la transition ainsi que les responsables politiques doivent faire davantage preuve de civisme, de sens des responsabilités et de patriotisme afin qu'un sursaut national permette d'aboutir à des élections démocratiques et crédibles.[23] A notre avis, le CIAT voulait coûte que coûte imposé les Congolais la démocratie, faute de quoi ils risqueront d'être

[20] *PRUNIER, G; politique de conflits, la génocide cachée du Congo, le Harmattan, paris, 2009, p. 258*

[21] BRAECKMAN, C*; Terreur africaine, Burundi, Rwanda, Zaïre: les racines de la violence, paris,* Fayard, 1996, p.56-67

[22] *ANNEXE A de l'Accord Global et Inclusif du 17 Décembre 2002*

[23] *Communiqué de l'installation du Comité International d'Accompagnement de la Transition, Kinshasa le 10 Avril 2003*

© 2023 Global Journals

sanctionnés par la Communauté Internationale pour sa propre transition.

Il faudrait surtout ajouté le contexte de la création du CIAT, qui a connu surtout l'influence des cinq pays membres permanents du Conseil de Sécurité (Chine, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne et Russie) et des autres émergents (Canada et Afrique du Sud) et de l'ancienne métropole (Belgique), sans négliger la présence des autres Etats de l'Union Européenne et de l'Union Africaine et la MONUC.[24]

L'enjeu majeur qui a prévalu a la création du Comité International d'Accompagnement de la Transition est de voir quelques pays voisins, les USA, Canada et quelques pays d'Union Européenne de contrôler les institutions de la transition en immisçant dans les grandes décisions prises par les institutions de la transition. D'où, la première réunion du CIAT qui s'était tenue le 10 avril 2003, au Quartier Général de la MONUC, était initialement prévu pour les Etats membres soient unanimes au rôle que devrait jouer le Comité précité pour imposer les Congolais comment ils doivent mettre sur pied un mécanisme visant à mettre en œuvre l'Accord Global et Inclusif, afin d'éviter que la Communauté Internationale ne soit perçu comme un « proconsulat. » ce qui a fait que, les discussions ou transactions soient soulevées au début des travaux du CIAT pour tromper des Congolais que le CIAT est créer pour « garantir » le processus de transition, qui est une propriété congolaise. D'où, les douze membres de départ: L'Angola, la Belgique, le Canada, la Chine, l'Union Européenne, la Commission européenne, la France, la Russie, l'Afrique du Sud, le Royaume Uni, les Etats Unis, et la Zambie. Ont joué un rôle crucial dans l'implication du processus congolais de la Transition. Un autre enjeu majeur pour la Communauté Internationale de consolider l'internationalisation du processus électoral se justifier par l'élargissement de la composition des membres du CIAT au profit du Gabon et l'Union africaine, ce qui a porté le nombre total à quatorze. Il faudrait ajouter l'enjeu de l'imposition à travers les réunions du CIAT qui se tenaient tous les jeudis au siège de la MONUC sous la conduite du Représentant Spécial du Secrétaire-Général de l'ONU qui les convoquent. En son absence, un de ses adjoints assumait normalement ce rôle. Des réunions extraordinaires se tenaient tenues si et quand il le faut. Les décisions étaient prises sur une base consensuelle ou par un vote majoritaire si besoin est. A chaque réunion la MONUC servait de secrétariat au Comité, et se chargeait de préparer l'agenda, d'établir un rapport fidèle de toutes les réunions, ainsi que de préparer les correspondances officielles et les communiqués de presse du Comité.[25] Pour s'imposer sur le processus électoral congolais, a chaque qui voulait bouleverser la marche normale de la transition, la RDC avait bénéficié des bons offices de la Communauté Internationale qui imposeraient aux acteurs de la transition de signer des accords de paix sous la supervision des Missions Internationales chargées de prévenir la violence et d'organiser le retour de la démocratie qu'elles voudraient imposée aux congolais. La Missions des Nations Unies au Congo/Kinshasa avait également permis à l'ONU de s'imposer comme le maitre d'œuvre de la paix en RDC pendant la période de la transition. Mais également il faudrait marteler sur l'implication des Agences Sociales des Nations Unies (PNUD, UNICEF, etc.) et des grandes organisations non gouvernementales.[26]

2. Quelques illustratifs sur le rôle joue par le CIAT pour influencer la transition vers la troisième République

Le CIAT avait joué un rôle crucial dans la sauvegarde la Transition tout en veillant à ne pas sortir de son mandat. Au cours de la période qui a conduit à l'installation du Gouvernement de Transition, le CIAT avait aidé la Commission de Suivi à accomplir avec succès sa mission en exerçant une pression sur les différentes parties et en offrant sa médiation dans un certain nombre de crises potentielles. En juin, lorsque les négociations sur la répartition des postes au sein du l'état-major général des forces armées intégrées ont connu un blocage, le CIAT a offert une solution qui a fini par servir de base au Mémorandum signé à Kinshasa en présence de l'Envoyé spécial Moustapha Niasse.

Durant la même période, le CIAT avait été appelé par la Commission de suivi à présider une réunion de trois jours de l'Opposition politique au cours de laquelle ses représentants sont finalement tombés d'accord sur la liste de ceux qui devaient représenter la composante au sein du Gouvernement de transition. L'intervention du CIAT avait ainsi permis au Président Kabila de procéder à la nomination d'un nouveau Gouvernement le 30 juin 2003, tenant ainsi la promesse faite aux membres du Conseil de sécurité durant leur visite en mai.[27]

Le mois suivant c'est- à- dire Juillet de la même année, le CIAT a été de nouveau sollicité comme médiateur dans la crise en gestion concernant la nomination comme Commandants de Région Militaire d'un nombre d'officiers jadis condamnés à mort pour leur rôle dans l'assassinat de Laurent-Désiré Kabila. Ces officiers, tous issus du RCD-Goma, ont été finalement remplacés par d'autres moins controversés, ce qui a permis de lever un obstacle majeur à la formation d'une armée nationale intégrée.

Depuis l'installation du Gouvernement de transition de 2003, le CIAT rencontre mensuellement le

[24] *DUMOND, R., l'Afrique noire est mal partie, paris, Seuil, 1995, p. 49*
[25] *FEURIND SULTIN, du Comité International d'Accompagnement de la Transition au Congo/Kinshasa, PUC, Kinshasa, 2018, p.22-23*
[26] DUMOND, R., Démocratie pour l'Afrique, paris, Seuil, p.32-35
[27] *Ibidem*

© 2023 Global Journals

Président de la République en vue d'évaluer le progrès accompli sur les principaux objectifs de la Transition et d'identifier les domaines en difficultés que le Gouvernement doit agir rapidement. Ces domaines comprennent notamment le rétablissement de l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du pays, l'intégration de l'armée et le DDR, l'élaboration du cadre juridique pour les élections, ainsi que la normalisation des relations entre la RDC et les Etats voisins.[28]

En février 2004, le CIAT avait également rencontré les Présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat pour leur faire comprendre la nécessité d'amender certaines dispositions du projet de loi sur la Commission électorale indépendante (CEI) afin de préserver l'indépendance de cette Commission. Le CIAT, notant une montée de tensions entre les différentes composantes et entités, a tenu une série de réunions avec chacun des Vice-présidents de la République pour s'assurer de leur concours afin de rétablir la confiance au sein de l'Espace présidentiel et enrayer la progression d'une propagande ethnique et anti-MONUC.

En dehors de ses contacts avec les principales institutions de la Transition, le CIAT avait publiait régulièrement des communiqués de presse destinés à maintenir la pression sur les parties afin qu'elles respectent le calendrier électoral prescrit par l'Accord Global et Inclusif et la Constitution de la transition. Les communiqués du CIAT sont largement couverts par la presse locale et sont souvent repris par les médias internationaux. Etant donné son impact sur l'opinion publique, la Communauté Internationale s'est mise à compter beaucoup sur les communiqués du CIAT comme un moyen de maintenir le processus de transition sur les rails.

Certes, la responsabilité du succès de la transition repose avant tout sur le Gouvernement de Transition et les autres institutions, mais sans une pression soutenue de la part de la communauté internationale et sans son soutien, il sera extrêmement difficile pour les acteurs impliqués dans l'organisation des élections, de relever le défi de conduire le pays vers des scrutins en juin 2005. Au tiers de cette période transitoire de deux ans au total avait permis, le CIAT de jouer un rôle de plus en plus important afin de pousser le processus en avant et de régler les différentes crises qui risquent de se produire le long du difficile chemin vers les élections. Une bonne partie dépendra de la capacité de ses membres à proposer des solutions communes aux problèmes complexes auxquels les animateurs de la transition sont confrontés. C'est pourquoi les six mois à venir seront un test autant pour la capacité de la Communauté internationale à parler d'une seule voix que pour celles des parties congolaises à surmonter leurs divergences et à jeter les bases d'un nouvel ordre politique en RDC.[29]

ii. *Logistique, financement et sécurisation des élections congolaises par la communauté internationale*

1. Défi logistique des élections de 2006 et l'appui de la MONUC

L'organisation des élections en RD Congo a été qualifiée par les Nations-Unies de cauchemar logistique.

La Commission Electorale Indépendante (CEI) a relevé les défis suivants: (i) le manque de circuit d'infrastructures de communication; (ii) l'étendue du pays de 2345.000km^2; (iii) un électorat énorme de 25.712.552 d'électeurs potentiels; (iv) 15.505.810 votants au référendum constitutionnel; (v) 16.937.534 votants au premier tour de l'élection présidentielle, (vi) 16.256.601 votants au 2ème tour de l'élection présidentielle; (vii) l'absence d'expérience dans l'organisation d'élections réellement démocratiques, pour la majorité les citoyens; (viii) l'absence de culture démocratique dans le chef de plus d'un acteur du processus électoral.

Il a fallu: (i) mettre en place malgré tout: 9.089 centre de vote et 50.045 bureaux de vote; (ii) gérer: 2.639.74 agents électoraux et 2.528 centres de compilation des résultats.

La MONUC a apporté son appui à la CEI en mettant à sa disposition: 61 avions; 25 hélicoptères, pour distribuer les kits électoraux et autres matériels importants liés à l'organisation des élections de 2006; 4500 tonnes de matériels; 1500 tonnes de bulletins de vote; 13, 3 millions d'affiches; 5,5 millions de brochures; 1,5 millions de dépliants; 1,3 millions de spécimens de bulletins de vote.[30]

iii. *Financement des élections par la communauté internationale*

La Communauté Internationale a contribué pour 57% au budget global de l'organisation des élections de 2006. Ceci lui permet d'exercer un certain droit de regard sur l'affectation et l'utilisation du fond alloué. La somme mobilisée pour les élections fut énormes: 546.2000.OOO US. Une difficulté supplémentaire de l'Administration électorale fut la combinaison sophistiquée de plusieurs suffrages: 3 élections au suffrage universel direct : (i) Election du président de la République, c'est-à- dire au regard de l'Article 70 de la constitution, le président de la République est élu au suffrage universel direct pour un mandat de cinq ans renouvelable une seule fois. En ce qui concerne le mode de scrutin avant la révision constitutionnelle de

[28] *COURADE, G., l'Afrique des idées reçues paris Belin, 2006, p.28*

[29] *GOLETUWANDO MASO GUTA, les élections présidentielles de 2006 et l'implication de l'ONU, PUC, Kinshasa, 2022*

[30] *NZALONDO GBUTU A; Enjeux et Défit des élections présidentielles de 2006 en RDC, PUC, Kinshasa, 2007, p.34*

© 2023 Global Journals

2011, le président de la République est élu à la majorité absolue des suffrages exprimés. Si celle-ci n'est pas obtenue au premier tour du scrutin, il est procédé dans un délai de quinze jours à un second tour. Seuls peuvent se présenter au second tour, les deux candidats qui ont recueilli le plus grand nombre des suffrages exprimés au premier tour. (ii) Elections législatives ou des députés nationaux, les membres de l'Assemblée nationale qui portent le titre de députés nationaux sont élus au suffrage universel direct et secret au regard de l'article 101 de la constitution.[31] (iii) Elections provinciales ou des députés provinciaux, selon les prescrits de l'article 197 de la constitution : l'Assemblée provinciale est l'organe délibérant de la province et contrôle le Gouvernement provincial ainsi que les services publics provinciaux et locaux. Ses membres sont élus au suffrage universel direct et secret. Et les cooptés.

Une pléthore des partis politiques a été observée à la veille des élections en RD Congo en 2006. C'est-à- dire l'on assiste à une inflation de partis politiques plus au moins 200, expression de la volonté des aspirants leaders politiques de se hisser au sommet de l'Etat ou moins de devenir acteurs politiques importants. Cette situation a fait que la course électorale a été amorcée par un nombre trop grand de candidats politiciens : (i) Sur une seule place, 33 Candidats à l'élection présidentielle dont, le président sortant Joseph Kabila, et ses 3 vice-présidents sortant sur les 4 : Jean Pierre Bemba, Azarias Ruberwa et Zaïdi Ngoma ont été retenus. On peut noter d'autres candidats influents comme Antoine Gizenga, Antipas Nyamwisi, Roger Lumbala etc. une chose 1ére dans l'histoire électorale congolaise, 5 femmes ont été retenues à la course présidentielle: Wivine Landu Catherine, Nzuzi Wa Mbombo, Justine Kasa-vubu et Thérèse Nlandu; (ii) Au niveau des élections législatives, sur 500 députés, 9.703 candidats ont retenus, dont un bon nombre des femmes; (iii) A la députation provinciale, 13.475 candidats ont été retenus y compris les femmes, et 1.086 candidats au Sénat et plusieurs candidats aux Gouvernorats de l'époque.

Le premier tour des élections présidentielles et législatives fut un moment de vérité pour grosse majorité de la classe politique. Le nombre des frustrés fut proportionnel à la pléthore des candidatures : 9. 209 candidats députés nationaux furent déboutés et aucun des 33 candidats à la présidentielle ne fut élu au premier tour. 25 de ces derniers recueillirent même pas 1% de voix.[32] D'où il faudrait encore disposer de fonds pour le second tour. Les 12.842 candidats députés provinciaux et les 978 candidats sénateurs devaient redimensionner les ambitions et le fonds liés à l'organisation. L'on comprend aussi la tension qui a suivi la proclamation des résultats du premier tour, dont le paroxysme fut l'affrontement entre les troupes de Bemba et celles de Kabila, le 20 et 21 Août 2006.

iv. *Implication de la communauté internationale pour faire passer joseph Kabila aux élections présidentielles de 2006*

C'est grâce avant tout aux atouts que lui procure la position qu'il réussit à s'assurer dans le dispositif de la diplomatie internationale et grâce aux évolutions de celle-ci, que Joseph Kabila se voit confirmé à la tête de l'État dans un pays réunifié.

La dernière période de transition fut, marquée fondamentalement par la compétition entre le président et les deux vice-présidents issus des rébellions. Dans cette compétition, la «communauté internationale » n'a pas été neutre. Elle a parrainé l'avènement d'un régime politique dans lequel, Joseph Kabila occupa une position de Primus supra pares. Et elle va laisser celui-ci user et abuser de cette position privilégiée. Indépendamment même de ses prérogatives constitutionnelles, Joseph Kabila, dans le collège présidentiel constitué par la formule « 1+4 », pèse pour beaucoup plus d'un cinquième. Représentant le gouvernement, le vice-président Yerodia appartient à son camp politique. Quant à Z'Ahidi Ngoma, il est devenu, depuis qu'il a quitté le RCD-Goma pour rejoindre Kinshasa en 2000, le principal leader de la fraction dite « modérée » de l'opposition en suivant une démarche favorisant les efforts du chef de l'État en vue d'élargir ses alliances.[33]

La constitution de la transition, parce qu'elle vise, selon une formule consacrée, à assurer un « partage équitable et équilibré » des postes entre les diverses « composantes » de l'univers politique congolais, présenta une architecture complexe. Chaque vice-président est à la tête d'une commission qui coordonne et chapeaute un certain nombre de départements ministériels. Ruberwa pour le RCD préside la «commission politique», «défense et sécurité», Jean-Pierre Bemba pour le MLC la «commission économique et financière», Yerodia la «commission pour la reconstruction et le développement», Z'AhidiNgoma la «commission sociale et culturelle». Les forces armées et l'argent étant les principaux instruments du pouvoir dans un contexte comme celui du Congo, on voit que les deux composantes rebelles se trouvent favorisées par l'attribution des commissions. Mais la composition, on l'a vu, et aussi l'organisation juridique de l'espace présidentiel redresse les choses en faveur de Joseph Kabila. La constitution instaure une forme de présidence collégiale, mais elle dote le président de pouvoirs propres qui confèrent au régime un caractère

[31] *Lire les articles 101 et 197 de la Constitution de la République Démocratique du Congo, op.cit.*
[32] *Fr. m. Wikipedia.org. Consulté le, 7/08/2022 à 9h30'*
[33] *PRUNIER, G; de la Guerre aux élections, l'Harmattan, paris, 2OO4, p. 360-362*

© 2023 Global Journals

présidentialiste. Le président est le « commandant suprême des forces armées », il « convoque et préside le Conseil des ministres », il promulgue les lois. Et, grâce à l'interprétation d'articles à la signification controversée par une Cour suprême de justice qui se révélera tout au long de la transition fort partisane, Joseph Kabila se voit, d'une part, octroyé un pouvoir de nomination sans partage pour certaines fonctions stratégiques (gouverneurs des provinces, gouverneur de la Banque centrale, mandataires des établissements publics et paraétatiques), obtient d'autre part la tutelle des services de renseignement civils.

En ce qui concerne le contrôle des forces armées, le RCD apparaît « bien servi » : il obtiendra, outre la présidence de la commission interministérielle ayant la Défense dans ses attributions, le ministère de la Défense et le commandement de la force terrestre. C'est néanmoins la « composante gouvernement » qui a, ici aussi, la part la plus belle. Son chef de file, Joseph Kabila, est commandant suprême des forces armées et préside le Conseil supérieur de la Défense ; la direction de l'état-major général ainsi que le commandement de la force aérienne lui sont attribués.[34]

Le président, de surcroît, gardera à sa disposition une garde présidentielle, composée (fourchette habituellement retenue) de 10 à 15000 hommes, katangais souvent et encadrés par des officiers katangais. Comme c'était le cas pour la Division spéciale présidentielle du président Mobutu, elle est réputée constituer la force la mieux équipée. Certaines de ses unités sont déployées à travers le pays dans des lieux stratégiques comme les aéroports. La garde présidentielle devait, en vertu d'une loi organique sur l'armée et la défense du 12 novembre 2004, être transformée en une « Garde républicaine » restant sous l'autorité du chef de l'État mais constituant une unité des forces armées régulières (les FARDC). Le processus de création de cette Garde républicaine intégrée ne sera qu'ébauché au cours de la transition.

Le vice-président Bemba dispose aussi d'une garde prétorienne, mais beaucoup moins importante (peut-être 3000 hommes). Ruberwa semble n'avoir qu'une maigre protection personnelle, mais au Kivu des unités militaires du RCD-Goma continuent à échapper ou à se dérober à l'intégration au sein des FARDC.

Il est bien sûr particulièrement difficile d'accéder aux données concernant la puissance financière respective de Joseph Kabila et de ses challengeurs. En 2005, la « dotation » annuelle du chef de l'État se serait élevée à 6 millions de dollars, celle de chacun des vice-présidents à millions.[35] Mais les moyens budgétaires totaux octroyés aux occupants de l'espace présidentiel sont beaucoup plus considérables. Une ONG congolaise a calculé pour ce même exercice budgétaire que les crédits ouverts au président atteignaient 16, 8 millions de dollars, dix fois plus que ceux accordés aux vice-présidents.[36] Et il faut tenir compte de la forte propension des intéressés aux dépassements budgétaires. Selon l'agence de presse Xinhua (2/11/2005), pour les neuf premiers mois de 2005, les dépassements ont été de 91 % pour J. Kabila, de 99 % pour A. Ruberwa, de 242 % pour J.-P. Bemba, et « seulement » de 36 % pour A. Yerodia.

v. *Implication de la communauté internationale aux affrontements bemba-Kabila après la publication des resultats présidentiels en imposant un accord de paix*

L'expérience électorale congolaise a failli virer au droit au drame le 20, 21 et 22 Août 2006 après l'annonce des résultats du premier tour de la présidentielle. Ceux-ci donnent au deuxième tour entre Joseph Kabila et Jean Pierre Bemba, encore Président de la République et Vice-président chargé des questions économiques et financières. Les combats survenus à Kinshasa ont fait au moins 23 morts. Le calme est revenu, le 22 Août au soir, après un accord de cantonnement des militaires de deux camps conclue sousl'égide de la Mission des Nations Unies en RDC (MONUC). C'est toute la Communauté Internationale qui s'est mobilisée pour un atterrissage en douceur du processus électoral, dont l'ultime étape fut l'organisation, le 29 Octobre 2006 du 2ème tour de la présidentielle.[37] Arrivée tard à Kinshasa dans la nuit de dimanche, 22 Août 2006, le Président Sud-Africain TaboMbeki a rencontré lundi au palais de la nation son homologue congolais Joseph Kabila, son agenda prévoyait de rencontrer d'autres animateurs de la transition. La Grande Bretagne a appelle au Dialogue, c'est-à-dire, le Ministre britannique de la coopération internationale de l'époque, Hillary Ben, avait bouclé son séjour de travail en RDC, peu avant de s'envoler pour Londres oùil a livré l'essentiel de ses contacts avec les autorités congolaises, au cours d'un point de presse animé au jardin de l'Ambassade britannique. Il plaida en faveur de l'apaisement de tensions entre les camps des candidats au deuxième tour. Il appela chacun à tout mettre en aide pour aider à créer un climat de paix dans lequel le scrutin du 29 Octobre 2006 se déroule, relevant qu'il se réjouissait del'implication de la MONUC

[34] *NATIONS UNIES, CONSEIL DE SECURITE, Vingt-cinquième rapport du Secrétaire général sur la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République Démocratique du Congo, S/2008/218, 2 Avril, p. 64-66*

[35] *NZALONDO GBUTU A. op.cit*

[36] *MISSION D'OBSERVATION ELECTORAALE DE L'UNION EUROPEENNE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO, élections présidentielles, législatives et provinciales de 2006, Rapport final, 23 Février 2007, ou Organisation Internationale de la Francophone, Rapport de la Mission Francophone d'Observation des élections présidentielles, législatives et provinciales des 30 Octobre 2006*

[37] *WILLAME, J-C, les Faiseurs de au Congo, Gestion d'une crise internationale dans un Etat sous tutelle, Bruxelles, éd. GRIP, 2007, p. 26*

© 2023 Global Journals

pour aider les deux parties à trouver un compris. Une tête à tête entre les deux protagonistes et la signature d'un accord de précampagne politique, que chacun de deux parties à t-il indiqué, devait respecter en ce qui concerne les termes de l'Accord. Poursuit-il ces leurs actions à venir qui vont pouvoir définir cette période de l'histoire de la RD Congo, et notre future relation, à soutenir l'envoyé de Tony Blair à Kinshasa. Il a rappelé que l'action de l'ONU destinée à gérer ces problèmes congolais, trouvera une contribution accrue de la Grande Britannique.[38] Avec cette vague des missions de secours de la communauté internationale en RD Congo, des questions fusent alors de partout pour décrite ce regain d'intérêt en faveur ou en défaveur de RD Congo, ce géant d l'Afrique Centrale qui tangue depuis plus 16 ans dans une transition ligne d'une scène d'Hollywood. Les Congolais ont tout entrepris au point de tout subir jusqu'à accepter la formule «1+4» imposée par l'extérieur pour être en mesure enfin d'élire ses dirigeants.

II. Conclusion

La démocratie imposée en Afrique en générale et au Congo Kinshasa en particulier, est une nouvelle forme de colonisation de la RDC par les congolais interposés. Grace au système, on impose des dirigeants faibles, corrompus et à la solde de l'occident. Ce dernier peut exercer sa domination et exploiter les ressources locales en se plaçant au-dessus de tout soupçon. Cette démocratie de facette a amené la dépendance et permis des ingérences occidentales intempestives en République Démocratique du Congo. Le pays est ainsi considéré comme un territoire sous tutelle de l'occident comme à l'époque coloniale.

Bibliographie

1. Balanda Mikuin (2003). Les Accords de Paix en RDC, éd. Cherche, Kinshasa.
2. Banque Mondiale (2008). République Démocratique du Congo, la bonne gouvernance dans le secteur minier comme facteur de croissance, Rapport n°43404-ZR.
3. Bayart, J, F (2008). Comparer en France, petit essai d'autobiographie, Introduction à la greffe de la Démocratie, les paradoxes de la longue durée, PUF, paris.
4. Braeckman Colette (1999). *Enjeux congolais: l'Afrique Centrale après Mobutu,* éd. Fayard.
5. Braeckman Colette (2003). Les nouveaux prédateurs en politique de puissance en Afrique, éd. Fayard, Paris.
6. Braeckman, C (1996). Terreur africaine, Burundi, Rwanda, Zaïre: les racines de la violence, paris, Fayard.
7. Courade, G (2006). L'Afrique des idées reçues paris-Belin.
8. De Villers, G. (2001). En collaboration avec OMASOMBO, J, KENNES, E., Guerre et politique, les trente derniers mois de Laurent Désiré Kabila, le Harmattan, paris.
9. DE Villers, Gauthier (1995). De Mobutu à Mobutu, trente ans de relations Belgique-Zaïre, Bruxelles, de Boeck Université.
10. Doulunda Suta K (2003), *La Guerre de libération au Congo/Kinshasa: qu'est-ce qui se cache?* En revue Congo Afrique, n% 05/Kinshasa, Juin-Juillet.
11. Dumond, R. (1995). l'Afrique noire est mal partie, paris, Seuil.
12. Feurind Sultin (2018). Du Comité International d'Accompagnement de la Transition au Congo/ Kinshasa, PUC, Kinshasa.
13. Garreton Reberto (2001). Commission des Droits de l'Homme, rapport sur la situation des Droits de l'Homme en République Démocratique du Congo, éd. L'Harmattan, paris.
14. Goletuwando Maso Guta (2022). Les élections présidentielles de 2006 et l'implication de l'ONU, PUC, Kinshasa.
15. Minano Bihuzo (2008), *17 ans de la transition politique et perspective démocratique en RDC*, CEPAS, Kinshasa.
16. Nashi Emmanuel (2007). Pourquoi ont-ils tué Kabila? Le Harmattan, paris.
17. Ngbanda H (1998). *insi sonne le Glas, le dernier jour du Maréchal Mobutu*, éd. Giuseppe, Paris.
18. Nzalondo GBUTU A (2007). Enjeux et Défit des élections présidentielles de 2006 en RDC, PUC, Kinshasa.
19. Prunier, G (2004). De la Guerre aux élections, l'Harmattan, Paris.
20. Prunier, G (2009). Politique de conflits, la génocide cachée du Congo, le Harmattan, Paris.
21. Thomas Callaghy (1999). Les partenaires internationaux en mettant au service de son pouvoir patrimonial, le Harmattan, Paris.
22. Willame, J-C (2002). Accord de Lusaka, Chronique d'une négociation Internationale, l'Harmattan, paris.

[38] *bidem, p.108-109*

© 2023 Global Journals